

Séjour dans les Alpes françaises du 22 au 29 janvier 2022

Le **GIC de Sarre-Union** propose une nouvelle sortie hivernale, dans le village de vacances VTF « Le Rafour » à Arêches-Beaufort, en pension complète.

Le village est situé à 1 200 m d'altitude, 3 km d'Arêches et 300 m de la station du Planay. La navette de la station au village est gratuite.

Avec son enneigement généreux, ses chalets d'alpage en bois et le Mont Blanc en toile de fond, Arêches-Beaufort, station village éco-responsable, a gardé une identité forte.

Le village VTF est idéalement situé pour les balades pédestres, les balades en raquettes, le ski de fond et le ski de piste ainsi que la luge.

Le village VTF se compose de 3 chalets et propose les services suivants :

- * un accueil bar avec cheminée et terrasse ensoleillée*
- * le restaurant, une salle de détente, une salle télé, un espace région, un local ski (sécurisé)*
- * un sauna*
- * le WIFI gratuit*

Restauration : la cuisine est faite sur place par des chefs. Il y a, à tous les repas, en plus des plats chauds, un buffet d'entrées, de soupes, de pâtes avec sauces, de fromages et de desserts. Il est possible de demander des pique-niques pour les sorties à la journée, présentés sous forme de buffet.

Prix du séjour par personne en chambre double : 550 € ;

en chambre individuelle : 690 € (en nombre restreint)

il faut ajouter 7 € pour la carte de membre individuelle année 2021/2022.

Départ **le samedi 22 janvier** à 8h – parking de la Corderie à Sarre-Union,

Retour **le samedi 29 janvier** à 10h du village club.

Inscriptions : Les inscriptions sont à faire de préférence courant septembre 2021 avec un acompte de 300 €, par chèque à l'ordre du GIC. Le solde sera à verser pour le 9 décembre au plus tard.

Le prix comprend :

- Le transport en autocar au départ de Sarre-Union et retour
- La pension complète avec boissons incluses à table (vin + eau) et café le midi du dîner du samedi 22 jusqu'au petit déjeuner du samedi 29 et un panier repas pour le retour, un apéritif de bienvenue et une réunion d'information
- 2 excursions adaptées à tous
- un dîner régional
- des animations en soirée
- l'assurance annulation et multirisque et COVID

En cas de désistement, si celui-ci ne peut être pris en charge par l'assurance, les frais seront de :

- 60€, dès lors qu'il y a eu inscription avec règlement de l'acompte,
- 120€, si l'annulation intervient entre le 15 novembre et le 16 décembre,
- 300€, si l'annulation intervient entre le 17 décembre et le 6 janvier,
- La totalité si l'annulation intervient entre le 7 janvier et le jour du départ.

Si le nombre d'inscriptions devait être inférieur à 30, le séjour n'aura pas lieu.

Talon réponse pour le séjour neige à Arêches-Beaufort en janvier 2022

Nom.....Prénom.....

Adresse.....Tél.

Mail.....

Nombre de Personnes.....chambre individuelle OUI NON